

SÉANCE DU 6 OCTOBRE 2020
CONSEIL MUNICIPAL DE LACAPELLE BIRON

Présents : N. LAFON, J. LAFON, M. MARTIAL, L. BALSE, P. MALBY, A. DESPONT, A. DELCOUSTAL, G. COURATIN, J. HOOGENBERG, J. DEN HEIJER, M. DEBIARD

Secrétaire de séance : Michel Debiard

COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU 09 SEPTEMBRE 2020

Les élus approuvent à l'unanimité le compte-rendu de la séance du 09 septembre 2020.

DÉLIBÉRATIONS

Les élus votent à l'unanimité les délibérations ci-dessous :

➤ **Qualité de l'air à l'école**

La convention ci-jointe est signée pour 7 ans avec Territoire Énergie concernant le contrôle de la qualité de l'air dans l'école. Dans ce cadre, un rapport d'évaluation des moyens d'aération a été réalisé. De même, un capteur de CO2 a été posé et les résultats sont bons. Un test benzène devra être fait pour un coût de 70 €.

Délib. 202046

Membres Conseil	Membres présents	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
11	11	11	11	0	0

➤ **Assurance statutaire**

Le centre de gestion a relancé un appel d'offre concernant l'assurance statutaire des agents. Il a sélectionné l'entreprise SIACI SAINT HONORÉ, courtier, l'assureur étant Groupama Assureur. Le taux des cotisations est fixé à 7, 25€.

Délib. 202044

Membres Conseil	Membres présents	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
11	11	11	11	0	0

➤ **Régies**

Les élus décident la suppression des régies suivantes : garderie – cantine – transport scolaire, salles et gîte, domaine public et photocopies. Pour les régies garderie-cantine-transport scolaire, location salle et gîte et location domaine public les frais seront facturés directement par le trésor public les usagers pourront payer en ligne par Payfip. La régie photocopies est totalement supprimée, la mairie n'offre plus ce service. Toutes ces modifications seront effectives au 01/01/2021. La seule régie municipale conservée est celle concernant les recettes du musée.

Régie cantine, garderie et transport scolaire

Délib. 202040

Membres Conseil	Membres présents	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
11	11	11	11	0	0

Régie location domaine public

Délib. 202041

Membres Conseil	Membres présents	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
11	11	11	11	0	0

Régie location salle polyvalente et gîte

Délib. 202042

Membres Conseil	Membres présents	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
11	11	11	11	0	0

Régie photocopies

Délib. 202043

Membres Conseil	Membres présents	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
11	11	11	11	0	0

➤ **Reversement entrées Musée Bernard Palissy**

Par convention, la mairie reverse à l'Association des Amis du Musée Bernard Palissy un montant correspondant à 20% du montant des entrées encaissées au musée. Les élus

votent à l'unanimité la délibération ci-joint qui permet de verser 638,80 € à l'association pour les entrées de l'année 2019.

Délib. 202045

Membres Conseil	Membres présents	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
11	11	11	11	0	0

ÉCOLE

Les élus acceptent à l'unanimité le versement d'une aide de 300 € pour la réalisation d'un projet musical de toutes les classes du RPI.

Les élus acceptent la participation communale au SCOVAL au titre du 3^{ème} versement qui s'élève à 1 191 €.

TRAVAUX ET ACHATS

Faucardage

Le contrat passé pour le faucardage avec l'entreprise Brichet a été rompu du fait de l'impossibilité pour l'entreprise de terminer le travail demandé. Le paiement à l'entreprise sera fait au prorata du travail réalisé. Un devis a été demandé à l'entreprise Caron pour terminer le travail. Il s'élève à 900€.

Salle à côté de la Poste

Un nouveau devis pour l'achat des matériaux nécessaires à l'isolation du plafond s'élève à 800,08 €. Ce devis est accepté à l'unanimité. Les travaux seront réalisés avec un chantier participatif.

Salle polyvalente

L'entreprise a terminé le travail de soutènement du bâtiment et la réception a eu lieu. Les travaux de réparation du bâtiment sont prévus au 1^{er} trimestre 2022 après observation de la bonne tenue des fondations.

Énergie

Marie MARTIAL donne le compte-rendu d'une rencontre avec des responsables de Territoire Énergie 47 concernant la pose de panneaux photovoltaïques sur les toitures de la mairie et de l'école. Dans le cas de la mairie, l'opération serait « blanche » car la production prévue couvrirait simplement le coût d'installation. Le seul intérêt pour la commune serait donc de participer à l'effort collectif de production d'énergie verte. Pour ce qui est de l'école, la production serait plus élevée mais se pose un problème de raccordement de la toiture à un transformateur assez éloigné qui augmente fortement le coût. Par ailleurs, la toiture doit être refaite pour supporter les panneaux. Une commission se réunira pour étudier une solution globale avec réfection de la toiture et changement du chauffage et, éventuellement, d'autres propositions pour l'installation de panneaux.

Adressage

Le devis de David DENTON pour la pose des poteaux (support des panneaux de voies) s'élève à 900 €. Il est accepté à l'unanimité.

CHEMIN RURAL

Suite à la demande de Messieurs GILIS Etienne et VERGNES Daniel concernant l'achat d'un chemin public, les élus décident de refuser la vente du fait que le chemin est traversant.

FUMEL VALLÉ DU LOT

Les délégués donnent un compte-rendu des réunions communautaires auxquelles ils ont assisté : bilan général des services, bilan détaillé du service de collecte des ordures ménagères et réunion du service culture.

MUTUALISATION DE MATÉRIEL

Des élus ont rencontré des conseillers municipaux de Gavaudun pour envisager la mutualisation de matériel pour les services techniques. Aucune décision n'est prise à ce sujet.

CONTENTIEUX

Madame la Maire donne lecture de deux courriers adressés à la mairie par messieurs BORIE Eric et AUSTRUY Eddine, résidents au lieu-dit Bos Laroque, concernant un conflit de voisinage sur une construction. La mairie se rapprochera du service urbanisme de Fumel Vallée du Lot avant de décider des démarches à réaliser.

CHEMINS DE RANDONNÉE

Le département demande l'autorisation d'inscrire un des parcours de randonnée situé sur la commune et déjà répertorié au Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires (PDESI). Cette inscription s'accompagnera de la mise en place de panneaux d'information sur le parcours. Les élus acceptent la proposition à l'unanimité.

DÉLÉGATION

Madame la Maire informe les élus qu'une délégation d'élus du Haut Rhin sera reçue le 27 octobre à 11 heures.